
Communauté de Communes Castillon-Pujols

AVIS AU PUBLIC

**Mise à disposition du public de la modification simplifiée n°2
Du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de GREZILLAC**

Le projet de modification simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de GREZILLAC portant sur les points suivants : modification de l'article 12 dans les zones UA et UB du PLU, ainsi que l'exposé de ses motifs et les avis émis par les personnes publiques associées, seront tenus à la disposition du public du 12/11/2018 au 12/12/2018 inclus en mairie de GREZILLAC aux jours et heures d'ouvertures habituels (du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30) ainsi qu'à la CdC Castillon-Pujols, 1 allée de la République 33350 CASTILLON LA BATAILLE, aux jours et heures d'ouvertures habituels du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 / 13h30 à 17h30.

Pendant la durée de mise à disposition du public, les observations sur le projet de modification simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme pourront être consignées sur les registres déposés en mairie et à la CdC Castillon-Pujols ou reçues à la mairie par voie postale à l'adresse suivante : 1, le Bourg 33420 GREZILLAC
